AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP26-2-71 152565

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

LA CLOQUE DU PECHER

Nous avons déjà parlé de la Cloque du pêcher dans notre bulletin technique N°65 de Février 1966. Cependant, depuis cette date, des observations et des essais précis effectués par la Station d'Avertissements Agricoles du Midi-Pyrénées ont permis de mieux situer encore la date d'intervention contre cette maladie et ainsi d'augmenter l'efficacité de la lutte.

Nous allons donc rapporter brièvement les symptômes de la maladie, préciser l'évolution du champignon par rapport au cycle végétatif du pêcher et ainsi indiquer l'époque la plus favorable aux traitements.

SYMPTOMES DE LA MALADIE -

Le champignon s'attaque aux feuilles, aux rameaux et aux fruits.

Les jeunes feuilles attaquées par le champignon apparaissent pâles, dépourvues de chlorophylle. Les zones atteintes deviennent luisantes, jaunâtres ou rougeâtres suivant les variétés. Les feuilles s'élargissent, se plissent et forment des cloques caractéristiques. Puis les fructifications du champignon apparaissent à la surface des cloques qui prennent alors un aspect blanc farineux. Les feuilles atteintes peuvent se dessécher sur l'arbre ou tomber.

Ces symptômes ne doivent pas être confondus avec certaines altérations d'origine différente. Sur les jeunes feuilles le froid peut provoquer un rougissement de la pointe, mais sans déformation. Les pucerons peuvent déformer les feuilles mais il n'y a jamais d'épaississement du limbe ; la présence des insectes ou de leurs dépouilles larvaires permet d'ailleurs d'éviter toute confusion.

La maladie peut également s'attaquer aux jeunes rameaux qui s'épaississent ou se déforment plus ou moins et changent de couleur comme dans le cas des attaques sur feuilles. L'extrémité des pousses atteintes peut se dessécher.

Les fruits contaminés présentent des proéminences plus ou moins étendues, jaunâtres ou rougeâtres. Par la suite, la formation de tissus liègeux leur donne un aspect plus ou moins bosselé.

BIOLOGIE DU CHAMPIGNON PAR RAPPORT A LA VEGETATION DU PECHER -

Le champignon passe l'hiver sous forme de spores "de résistance" susceptibles d'être transportées d'un arbre à un autre et de demeurer à l'état latent d'une année sur l'autre si les conditions climatiques du printemps ne sont pas favorables à la maladie.

P.1151

Ainsi, à une année sans "Cloque" peut succéder une année à "Cloque".

Le champignon ne peut contaminer que les tissus très jeunes au départ de la végétation. Les contaminations les plus graves sont à redouter dès que l'on commence à apercevoir la coloration verte des écailles intérieures des bourgeons à fleurs. Cette période de grande sensibilité persiste un certain temps pour décroître ensuite et se terminer pratiquement lorsque les premières feuilles s'étalent.

La durée d'incubation de la maladie, c'est-à-dire le temps qui s'écoule entre le moment où le champignon pénètre dans les tissus et celui où les symptômes apparaissent, est de 15 jours à 3 semaines.

METHODES DE LUTTE -

De cette biologie, il faut retenir :

1°) que le champignon est présent sur les arbres sous forme de spores pendant l'hiver et qu'il peut donc provoquer des contaminations dès que la végétation arrive au stade sensible.

Le stade végétatif à partir duquel des contaminations sont possibles se situe dès que le bourgeon à bois s'allonge légèrement : des pointes blanchâtres apparaissent à l'extrémité du bourgeon dont les écailles s'entrouvrent légèrement (voir à ce sujet les dessins parus dans le numéro 224 - Janvier 1971 de la revue Phytoma), donc avant le stade B habituellement conseillé pour effectuer le traitement.

2°) que seuls les tissus jeunes peuvent être attaqués ;

3°) que la période de sensibilité se termine pratiquement avec l'étalement des premières feuilles.

La protection du pêcher contre la Cloque n'est donc nécessaire que pendant une courte période. Dans la pratique, un seul traitement doit suffire pour éviter la maladie. Il doit être effectué dès que le pêcher arrive au stade sensible. Toutefois, si le printemps est froid et les pluies abondantes, un autre traitement peut être envisagé. Cependant son intérêt diminue au fur et à mesure que la végétation se développe.

Les produits agissent en détruisant les spores au moment de leur germination, avant la contamination. Leur action est donc uniquement préventive.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées :

- Bouillie Bordelaise ou Bourguignonne, Oxychlorure de cuivre, Oxyde cuivreux, Sulfate de cuivre à la dose voulue pour avoir 500 g de cuivre par hectolitre d'eau, Acétate neutre de cuivre (1 000 à 2 000 g par hectolitre), Captane (250 g de matière active par hectolitre), Zirame (175 g de matière active par hectolitre), Ferbame (175 g de matière active par hectolitre), Thirame (175 g de matière active par hectolitre), association de Zirame et de Cuivre à la dose homologuée pour chaque spécialité commerciale, ainsi que le Captafol qui est encore en autorisation provisoire de vente.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS